



Numéro 154 - Octobre 2009

# Intérim et CDD : tremplin vers un emploi stable ou forme de précarité ?

En 2007, l'intérim et les CDD représentent 16 % des effectifs salariés bretons du secteur privé et semi-public. Ces formes de travail à durée limitée permettent d'adapter l'emploi aux besoins économiques du moment. Si l'emploi à durée limitée peut être l'opportunité de découvrir le monde du travail, il présente aussi un risque de précarité sous différents aspects : salaire plus faible, discontinuité, éloignement du lieu de résidence...



### PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

## L'insertion professionnelle des personnes sous contrat à durée limitée : un enjeu individuel et territorial

Le retour à un emploi plus stable reste l'objectif des salariés en intérim ou en CDD. Les emplois à durée limitée constituent parfois des 'tremplins' vers des emplois en CDI, mais le risque est qu'ils deviennent des 'trappes' à précarité. Par ailleurs, en cas de retournement de l'activité, comme c'est le cas en France depuis 2008, les contrats flexibles constituent la première variable d'ajustement de l'emploi. Se pose alors la question du suivi des personnes concernées sachant qu'elles sont exclues des plans sociaux.

L'enjeu du retour à un emploi plus stable revêt également une dimension locale. C'est à l'échelle des territoires que l'accompagnement vers l'emploi s'effectue. Cependant, ceux-ci affichent des performances variables du fait des particularités de leur marché du travail et de leur système productif. Les conditions de réinsertion des salariés en intérim ou en CDD dépendent donc bien sûr de leurs caractéristiques propres, mais également de celles des territoires sur lesquels ils cherchent à travailler.



### Quelques chiffres...

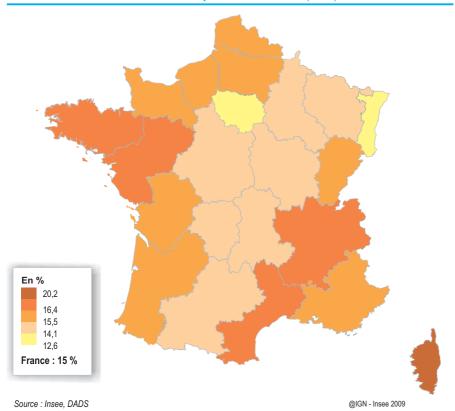
### En Bretagne, dans le secteur privé et semi-public :

- 28 % des salariés âgés de moins de 30 ans travaillent en intérim ou en CDD;
- les deux tiers des intérimaires sont des hommes ; les deux tiers des CDD sont des femmes ;
- la moitié des travailleurs en CDD perçoivent un salaire annuel inférieur au seuil de bas salaire ;
- c'est dans la zone d'emploi de Dinan que la part d'intérimaires est la plus importante : 1 salarié sur 10 ;
- dans la zone d'emploi d'Auray, le quart des salariés travaillent en CDD;
- les travailleurs en CDD parcourent plus de 28 km pour se rendre à leur travail ; les intérimaires, plus de 24 km.

n France, la norme des contrats entre salariés et entreprises reste le Contrat à Durée Indéterminée (CDI). Cependant, les autres formes d'emploi, principalement les Contrats à Durée Déterminée (CDD) et les missions d'intérim, progressent rapidement : leur nombre a presque doublé en quinze ans. En 2006, les deux tiers des

embauches en France ont été conclues en CDD. Les entreprises ont de plus en plus recours à des instruments de flexibilité afin d'adapter au mieux les forces de travail à l'activité économique. Cette flexibilité peut être externe : intérim, sous-traitance, ou interne : CDD, heures supplémentaires, annualisation du temps de travail.

Part de l'intérim et des CDD dans l'emploi salarié en 2007 (en %)



Bretagne : taux de recours\* par activité et condition d'emploi en 2007 (en %)

La Bretagne n'échappe pas à cette évolution. En 2007, 16 % des salariés du secteur privé et semi-public occupent un emploi en intérim ou en CDD. La région se place ainsi au 4° rang des régions métropolitaines pour cet indicateur derrière la Corse, le Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, et juste devant les Pays de la Loire. La moyenne française se situe à 15 %.

C'est dans le Morbihan que la part d'intérimaires et de CDD est la plus élevée (18 %); viennent ensuite le Finistère et les Côtes-d'Armor (17 %) et l'Ille-et-Vilaine (15 %).

## Intérim et CDD : des recours différents selon les secteurs

En 2007, dans les établissements du secteur privé et semi-public, 190 000 salariés occupent un emploi en CDD ou en intérim en Bretagne. Le recours aux contrats à durée limitée est particulièrement important dans l'industrie, la construction, le commerce ou le tourisme. L'emploi dans ces secteurs, particulièrement présents dans la région, a fortement progressé ces dernières années.

La population intérimaire est très masculine, environ deux hommes pour une femme. Utilisée pour moitié par l'industrie pour des qualifications ouvrières, c'est aussi une population très jeune: près de 40 % des intérimaires sont âgés de moins de 26 ans, et 7 % ont plus de 50 ans. Dans le secteur des industries agroalimentaires, 12 % des heures travaillées en 2007 le sont par des intérimaires. Les taux de

	Intérim	Apprenti, emplois aidés, CDD à temps plein	Autres temps partiels	Autres contrats dont CDI à temps plein
Agriculture, sylviculture, pêche	1,0	4,6	11,9	82,5
Industrie	8,9	6,4	6,5	78,2
Industries agricoles et alimentaires	11,5	8,5	6,8	73,2
Industries des biens de consommation	5,0	6,7	8,7	79,6
Industrie automobile	2,6	3,7	3,1	90,5
Industries des biens d'équipement	8,7	5,2	6,6	79,5
Industries des biens intermédiaires	8,6	4,8	4,7	81,9
Énergie	4,4	3,3	14,8	77,4
Construction	8,3	10,4	3,6	77,8
Tertiaire	1,3	9,6	18,6	70,5
Commerce	1,9	8,3	17,2	72,5
Transports	4,7	5,7	6,7	83,0
Activités financières	0,9	4,2	12,2	82,7
Activités immobilières	0,7	5,6	13,6	80,1
Services aux entreprises	1,9	6,2	12,5	79,5
Services aux particuliers	0,6	21,5	23,5	54,4
Éducation, santé, action sociale	0,2	12,0	27,6	60,1
Administration	0,1	9,4	19,8	70,6
Ensemble des secteurs	3,6	8,9	14,5	73,1

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim, DADS

\* secteur privé et semi-public

recours à l'intérim sont également forts dans la parfumerie, les industries d'équipements mécaniques, les industries des composants électriques et électroniques, et dans la chimie. La construction emploie 20 % des intérimaires.

Les salariés en CDD sont majoritairement des employés ou des professions intermédiaires. 60 % des salariés en CDD sont des femmes. Ils travaillent essentiellement dans le secteur de la santé-action sociale, le commerce de détail et l'hôtellerie-restauration. Dans ce dernier secteur, près d'un quart des heures travaillées en 2007 le sont par des personnes en CDD.

## Intérim et CDD : une porte d'entrée dans la vie active

En Bretagne, les étudiants occupent 10 % des emplois en CDD et en intérim. Pour ces jeunes qui poursuivent leurs études, les missions d'intérim et les CDD représentent un revenu d'appoint et aussi l'occasion de découvrir le monde du travail. Mais pour de nombreux jeunes, les CDD ou l'intérim constituent un emploi 'faute de mieux' et sont un passage obligatoire pour acquérir une expérience professionnelle.

En Bretagne, les trois quarts des embauches se font désormais en CDD. En 2006, 28 % des salariés âgés de moins de 30 ans et ayant terminé leurs études occupaient un emploi en CDD ou en intérim, contre seulement 11 % des salariés âgés de 30 à 39 ans. Même pour les jeunes très diplômés, occuper un emploi à durée indéterminée n'est pas assuré. Un quart des salariés de moins de 30 ans titulaires d'un diplôme universitaire occupent un emploi en CDD ou en intérim. C'est moins que chez les titulaires d'un baccalauréat général (34 %), mais presqu'autant que chez les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

# Intérim et CDD parfois synonymes de précarité

Certaines personnes occupent des emplois en intérim ou CDD par choix. Cependant, pour de nombreux salariés, ces types de contrat peuvent constituer une forme de précarité.

Ceci tient en premier lieu au caractère discontinu de ces formes d'emploi. Les salariés en CDD et en intérim conjuguent souvent périodes d'activité (ou de multiactivité) et de chômage. En 2007, la moitié des intérimaires bretons et près d'un tiers des personnes en

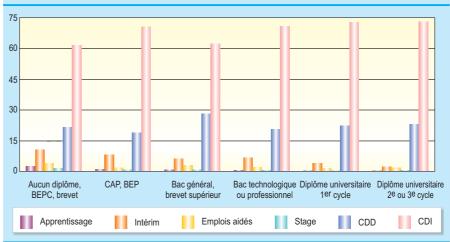
Caractéristiques des salariés bretons\* selon la condition d'emploi en mars 2007 (en %)

	Intérim	CDD	Total salariés
Nombre de salariés	47 076	84 904	1 022 406
Hommes	68,1	39,7	53,7
Femmes	31,9	60,3	46,3
Moins de 26 ans	38,5	35,4	14,2
26-29 ans	15,9	16,0	10,2
30-49 ans	38,7	38,1	53,5
50 ans et plus	6,9	10,5	22,1
Cadres	0,6	7,0	10,2
Professions intermédiaires	4,1	19,5	21,9
Employés	10,6	48,9	31,8
Ouvriers non qualifiés	46,2	10,3	12,3
Ouvriers qualifiés	37,5	14,3	22,8

Source : Insee, DADS

<sup>\*</sup> secteur privé et semi-public





Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

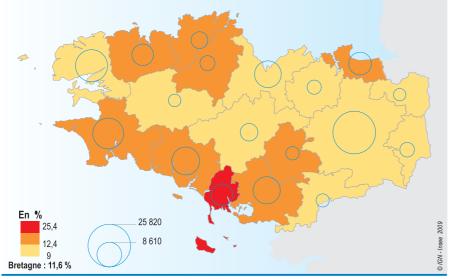
CDD ont connu une période de chômage sur l'année (contre 4 % chez les personnes en CDI). La multiactivité concerne 5 % des salariés. Il s'agit principalement de femmes ayant occupé plusieurs postes au cours d'une même semaine. Pour un quart de ces salariés, la durée de travail cumulée de ces postes sur une journée est inférieure à 5 heures.

La précarité est également à relier au niveau de salaire reçu dans l'année. En 2007, 45 % des intérimaires et 52 % des CDD bretons ont perçu un salaire annuel inférieur au seuil de bas salaire fixé à 9 526,20 €. Cela s'explique principalement par un nombre de jours travaillés dans l'année peu élevé : les intérimaires bretons ont travaillé en moyenne 75,9 jours et les salariés en CDD à temps plein 109,7 jours, contre 302,4 jours pour les CDI à temps complet. Par ailleurs, il s'agit souvent d'emplois peu qualifiés dont les salaires

horaires nets sont inférieurs à la moyenne :  $8,9 \in$  dans l'intérim et  $9,2 \in$  pour les emplois en CDD, contre  $11,5 \in$  pour les CDI à temps complet.

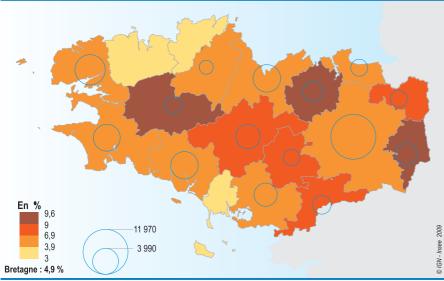
Ne pas disposer de moyens de transport peut être également un facteur de précarité. Un quart des intérimaires effectuent plus de 24 km pour effectuer leur mission, certaines pouvant être de courte durée. Quant aux CDD, un quart d'entre eux travaillent à plus de 28 km de leur commune de résidence.

Poids des CDD parmi les salariés des zones d'emploi bretonnes en 2007



Source : Insee, DADS

Poids des intérimaires parmi les salariés des zones d'emploi bretonnes en 2007



Source : Insee, DADS

### Un poids important des intérimaires dans les zones de Dinan, Carhaix et Vitré

En Bretagne, la répartition territoriale de l'emploi intérimaire est assez conforme à la hiérarchie des zones d'emploi. Les zones d'emploi de Rennes, Brest, Saint-Brieuc, Lorient et Quimper concentrent plus de la moitié de ces emplois.

C'est dans les zones d'emploi les plus industrielles que les intérimaires sont particulièrement représentés parmi les salariés. Ainsi, Carhaix, Vitré, Redon, Pontivy-Loudéac et Ploërmel affichent des taux d'intérim supérieurs à 8 %, contre 5 % en Bretagne. C'est la zone de Dinan qui compte proportionnellement le plus d'intérimaires. Cette zone est un peu moins industrialisée que la moyenne,

mais offre de nombreux emplois dans la construction.

Les intérimaires résidant dans les zones d'emploi de Carhaix et Redon profitent également de l'opportunité offerte par les zones d'emploi avoisinantes. 45 % des intérimaires résidant dans la zone d'emploi de Carhaix travaillent en dehors de la zone, principalement dans celle de Quimper. 13 % des intérimaires habitant la zone d'emploi de Redon travaillent en dehors de la région, principalement dans la zone d'emploi de Châteaubriant en Loire-Atlantique. En revanche, les intérimaires résidant dans la zone d'emploi de Vitré profitent de sa forte industrialisation : 83 % y travaillent, contre 63 % des CDI à temps complet.

# L'activité touristique explique la forte proportion de CDD

En 2007, 12 % des salariés bretons occupent un emploi en CDD. Au niveau des zones d'emploi bretonnes, cette part fluctue beaucoup au cours de l'année avec l'activité touristique. C'est particulièrement vrai dans la zone d'emploi d'Auray. En moyenne sur l'année 2007, 25 % des salariés de la zone occupent un emploi en CDD; ils n'étaient que 7 % en mars. Cette zone, relativement petite par sa superficie, dispose de plus de 100 km de côtes dont celles de la presqu'île de Quiberon. Elle intègre aussi trois îles : Belle-Île, Houat et Hoëdic. L'emploi de la zone augmente fortement l'été grâce à l'activité touristique. De manière générale c'est dans les zones d'emploi touristiques du littoral nord et du littoral sud que la part de CDD est la plus importante.

# Quelles perspectives d'avenir après un contrat à durée limitée ?

Le retour à un emploi à durée indéterminée pour les salariés sous contrats à durée limitée est très difficile à apprécier sans suivi individuel. En effet, les intérimaires effectuent en moyenne des missions de moins de deux semaines et peuvent alterner périodes de chômage et d'activité. Quant aux personnes en CDD, la durée de leurs missions peut être de plusieurs mois.

Selon les régions françaises, entre 8 % et 12 % des salariés occupant un travail intérimaire en mars 2007 travaillent en CDI en octobre. Cette proportion est de 9,5 % en Bretagne. La présence de grands établissements employeurs, les caractéristiques des salariés et la vitalité économique des territoires expliquent les écarts régionaux.

### Source

Cette étude s'appuie principalement sur l'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), validité 2007.

Cette source est exhaustive sur le champ des salariés des secteurs privé et semi-public.

La durée moyenne en jours par poste s'effectue sur la base de 360 jours, qui est l'unité de mesure dans les DADS (30 jours par mois).

### Pour en savoir plus

- L'emploi intérimaire touché de plein fouet par la crise / Gwenaël Poirier;
  DRTEFP Bretagne. Dans: Le Flash d'Octant; n° 153 (2009, oct.). 5 p.
  Système en ligne.
- L'industrie bretonne emploie la moitié des intérimaires / Benjamin Méreau; Insee Bretagne. Dans: Octant; n° 114 (2008, oct.). P. 23-26. Accessible en ligne.
- Évolution de l'emploi salarié privé en 2007 / Insee Bretagne; Jean-Luc Nativel. - Dans: Le Flash d'Octant; n° 144 (2008, sept.). - 4 p. - Système en ligne.
- Le premier emploi des jeunes Bretons et leurs parcours sur trois ans / Stéphane Moro; Insee Bretagne. - Dans: Octant. - n° 106 (2006, sept.).
   - P. 21-26. - Accessible en ligne.
- L'emploi: nouveaux enjeux / Insee. Paris: Insee, 2008. 1 vol. (190 p.).
   ( Références). Accessible en ligne.
- Enquête emploi en continu 2007. Dans : Insee résultats. Société ; n° 87 (2008, oct.). - Système en ligne.
- Conditions de travail et précarité de l'emploi / Corinne Rouxel ; Direction de l'Animation, de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (Dares).
   Dans : Premières informations et Premières synthèses ; n° 28.2 (2009, juil.) . - 8 p. - Accessible en ligne.
- L'intérim en 2008 : recul marqué de l'intérim / Jérôme Domens ; Dares. -Dans : Premières informations et Premières synthèses ; n° 27.4 (2009, juin) . - 8 p. - Accessible en ligne.
- Marché du travail / Dares. Dans : Travail et emploi ; n° 114 (2008, avr.-juin). - 95 p.

- L'activité réduite: frein ou tremplin vers un emploi durable? / Guillaume Delvaux, Edita Jasaroski; Assedic. - Dans: Point Statis; n°33 (2008, avr.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- L'emploi intérimaire en juillet 2009 / Murielle Matus. Paris : Pôle emploi, 2009. Système en ligne.
- Bilan de la politique de l'emploi / Dares. Dans : Les Dossiers de la Dares. - Système en ligne.
- Tableau de bord des politiques de l'emploi : données départementales et nationales des politiques d'emploi et du marché du travail / Direction de l'Animation, de la recherche, des études et des statistiques. - Paris : Dares. - Système en ligne.
- www.insee.fr/fr/regions/bretagne/
- www.drtefp-bretagne.travail.gouv.fr
- www.insee.fr
- www.travail-solidarite.gouv.fr
- www.pole-emploi.org/communication/
- www.observatoire-travail-temporaire.com/

Directeur de la Publication : Bernard Le Calvez

Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint

Composition: Brigitte Cariou - Dominique Bertier

Auteur : Catherine Renne ISSN 1276-972X - © Insee 2009 **INSEE Bretagne** 

36, place du Colombier CS 94439 35044 RENNES Cedex Tél.: 02 99 29 33 33

Fax: 02 99 29 33 90

Pour tout renseignement statistique : 0 825 889 452 (0,15 € la minute)